

## EVIDENCE

Saturday, October 24, 1987

[Text]

**The Chairman:** Before I welcome our first witness, the Yukon Government Leader, Mr. Penikett, I would like to repeat my welcome to those who have joined us since the press conference ended; to welcome you all to our hearings.

I would like to point out one thing that is different about our hearings. The Senate has authorized television cameras to be in the committee room. This is not normal for Senate hearings. We do not usually have cameras in the Senate for our activities. The Senate agreed that because of the importance of these hearings, the television side should as well have the opportunity to be here as the other media.

We are on somewhat rather tight timing, because we have a large number of people who wish to make presentations. I will try to be as flexible as I can, but within those restrictions I will have to be following some schedule.

Mr. Penikett, I want to tell you how pleased we are that you would come and speak to us in view of your very important responsibilities here in the Yukon as Government Leader. We have afforded you more time. We thank you very much for providing us with the packet of information, along with your presentation. It is very helpful when we can have these in advance.

Without any further discussion, Mr. Penikett, I turn it over to you.

**Mr. Tony Penikett (Government Leader of the Yukon):** Thank you, Mr. Chairman. Thank you, Senators.

I come before this committee to give the Yukon government's view that unchanged, the Meech Lake accord dashes Yukon's hopes for eventual partnership in Confederation. The presentations of the Yukon delegation last August in Ottawa did not persuade the joint Senate and Commons committee to recommend amendments. We sincerely hope that as a result of these hearings this Senate committee and the Senate will address our concerns and recommend amendments that respect the rights of those Canadian citizens living in the territories.

The Meech Lake accord discriminates in three important ways against generations of Canadians, solely because they choose to live north of the 60th parallel.

1. It makes provincehood virtually impossible for the territories.
2. It was done without our knowledge or consent.
3. It denies us some of our rights as Canadians.

Firstly, the proposal as it stands will make it almost impossible for the territories to enter Confederation as equal part-

## TÉMOIGNAGES

Le samedi 24 octobre 1987

[Traduction]

**Le président:** Avant d'accueillir notre premier témoin, le chef de l'administration du Yukon, M. Penikett, j'aimerais réitérer mes vœux de bienvenue à ceux qui se sont joints à nous depuis la fin de la conférence de presse; j'aimerais vous souhaiter à tous la bienvenue à nos audiences.

J'aimerais souligner une différence au sujet de nos audiences. Le Sénat a autorisé la présence des caméras de télévision dans la salle des comités. Cela n'est pas normal pour les audiences du Sénat. Habituellement, les activités du Sénat ne se déroulent pas en présence des caméras. Le Sénat a donné son accord en raison de l'importance de ces audiences parce que l'on a jugé que la télévision devrait pouvoir y assister au même titre que les autres médias.

Notre horaire est très chargé parce que nombreux sont ceux qui souhaitent faire des présentations. J'essaierai d'être aussi souple que possible, mais dans le cadre de ces restrictions, je devrai suivre l'horaire.

Monsieur Penikett, j'aimerais vous dire à quel point nous sommes heureux que vous ayez pu venir vous adresser à nous compte tenu des lourdes responsabilités qui vous incombent ici au Yukon comme chef de l'administration. Nous vous avons accordé plus de temps. Nous vous remercions infiniment de nous avoir fourni toute la documentation accompagnant votre présentation. Il nous est très utile de pouvoir en disposer à l'avance.

Sans plus attendre, monsieur M. Penikett, je vous cède la parole.

**M. Tony Penikett, chef du gouvernement du Yukon:** Merci, Monsieur le président. Merci, mesdames et messieurs les membres du Sénat.

Je me présente devant vous pour vous faire part de l'opinion de l'administration du Yukon qui est d'avis que s'il reste inchangé, l'accord du Lac Meech anéantit les espoirs du Yukon d'accéder à une éventuelle association à la Confédération. Les présentations de la délégation du Yukon en août dernier à Ottawa n'ont pas persuadé le Comité mixte du Sénat et des Communes de recommander des modifications. Nous souhaitons sincèrement que par suite des présentes audiences, ce comité du Sénat et le Sénat tiennent compte de nos préoccupations et recommandent des amendements relatifs aux droits de ces citoyens canadiens qui habitent les Territoires.

L'accord du Lac Meech fait preuve de discrimination de trois façons importantes contre des générations de Canadiens, uniquement parce qu'ils ont choisi de vivre au nord du 60<sup>e</sup> parallèle.

1. Il rend l'accession à la communauté des provinces pratiquement impossible pour les Territoires.
2. Il a été conclu hors de notre connaissance ou de notre consentement.
3. Il nous prive de certains de nos droits comme Canadiens.

Premièrement, la proposition, telle qu'elle est, rend presque impossible pour les Territoires d'entrer dans la Confédération